

Le Sénat rejette de justesse l'allongement des délais d'avortement



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 29 mai 2020

Source [Le Salon Beige] Il s'agissait d'un allongement "temporaire" [au nom de la pandémie](#). Tout est bon au nom de la pandémie...

Dans le cadre du projet de loi portant sur les « *dispositions urgentes face à l'épidémie de Covid-19* », la socialiste Laurence Rossignol avait déposé un amendement pour allonger temporairement les délais des IVG de 12 à 14 semaines. Cette proposition a finalement été rejetée, de justesse, à 13 voix près par le Sénat, jeudi 28 mai au soir, rapporte notamment [franceinfo](#). 156 sénateurs ont voté contre, quand 143 ont voté pour.

Le groupe LREM s'est majoritairement abstenu, alors que le ministre des Relations avec le Parlement Marc Fresneau avait exprimé un avis défavorable.

Le rapporteur LR de la commission des Lois Muriel Jourda a expliqué :

« Nous savons pertinemment que si nous prenons cette décision, nous ne pourrons jamais revenir en arrière », « cette décision doit se prendre, si elle se prend, dans le cadre d'un débat démocratique digne de ce nom ».